



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 13<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT

Libreville, les 10 et 11 avril 2006

### 1 OUVERTURE DE LA REUNION

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 13<sup>ème</sup> réunion les 10 et 11 avril 2006 à Libreville au Gabon. Cette rencontre était placée dans le contexte des manifestations de la commémoration symbolique du dixième anniversaire du démarrage effectif des activités d'AFRISTAT.
2. Ouverts par Monsieur Casimir OYE MBA, Ministre d'État, Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement de la République gabonaise, les travaux ont été présidés par Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général Adjoint de la statistique et des études économiques du Gabon.
3. Ont pris part à cette réunion, les membres du Comité de direction, les observateurs et les experts d'AFRISTAT.
4. N'étaient pas présents le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Banque centrale de la République de Guinée, la Banque centrale de Mauritanie, la Banque centrale du Cap-Vert et le Secrétariat exécutif de la CEMAC. La liste des participants est jointe en annexe 3.
5. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par Monsieur Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de Monsieur Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint. Le secrétariat de la réunion a été assuré par des experts d'AFRISTAT.
6. A l'ouverture de la réunion, une minute de silence à été observée à la mémoire de Monsieur Georges RAWIRI, Président du Sénat de la République gabonaise, décédé le 9 avril 2006.
7. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur OYE MBA a fait un rappel succinct des réalisations d'AFRISTAT au profit de ses Etats membres et leur a lancé un appel afin qu'ils mettent à la disposition d'AFRISTAT les moyens d'action pour le renforcement de ses capacités d'intervention. Pour ce faire, il a invité les Etats membres à remplir leurs engagements notamment en libérant leurs contributions au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015. Pour terminer, il a remercié, au nom de tous les Etats membres, les partenaires financiers et techniques, notamment la France, le PNUD, la BAD, l'ACBF, l'Union européenne, la Banque mondiale et le FMI pour les appuis qu'ils apportent à AFRISTAT.

### 2 ORDRE DU JOUR ET CALENDRIER DE TRAVAIL

8. Le Comité de direction a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1) et le calendrier de travail de la réunion.

### **3 EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2005**

9. La Direction générale a présenté son rapport d'activités au titre de l'exercice 2005. Auparavant, elle a rendu compte de l'exécution des recommandations des onzième (Cotonou, avril 2005) et douzième (Bamako, octobre 2005) réunions du Comité de direction et celles de la session extraordinaire du Conseil des Ministres, tenue le 19 septembre 2005 à Paris.

10. Il ressort de cette présentation que la Direction générale a mis en œuvre l'ensemble de ces recommandations et a mené ses activités de façon satisfaisante. Elle a relevé deux difficultés majeures, à savoir la faible mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT au titre de la période 2006-2015 (7,8% au 31 décembre 2005) et l'insuffisance de communication entre les INS et AFRISTAT pour la programmation des activités.

11. Le Président du Conseil scientifique a exposé les observations du Conseil sur le rapport de la Direction générale. Il a relevé l'absence de données quantitatives sur le temps de travail des experts, l'absence de mise en valeur des liens entre AFRISTAT et les organisations d'intégration économique sous-régionale et la faible diffusion des produits d'AFRISTAT. Il a aussi rappelé la recommandation de la dernière réunion du Conseil scientifique relative à la rédaction d'une note technique sur les données conjoncturelles dont la mise en œuvre n'a pas été évoquée dans le rapport. Enfin, il a informé les membres du Comité que son mandat en qualité de Président du Conseil scientifique, qu'il a assumé pendant près de dix ans, prendra fin à la prochaine session de ce conseil.

12. Le Comité a pris connaissance des développements récemment intervenus dans la mise en œuvre du projet d'élaboration des comptes nationaux « non définitifs » et provisoires conduit en partenariat par AFRISTAT et l'INSEE.

13. Il a été informé des interventions de la BAD dans le cadre des activités du Programme de comparaison internationale (PCI-Afrique), notamment les relevés des prix et la comptabilité nationale et celles relatives aux stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

14. Le Comité de direction a apprécié l'ampleur des activités réalisées, félicité la Direction générale pour les résultats obtenus au cours de l'année 2005 et fait siennes les observations et recommandations formulées par le Conseil scientifique. Il a aussi relevé avec satisfaction les informations apportées par l'INSEE sur l'élaboration des comptes nationaux « non définitifs » et par la BAD sur les dispositions prises pour l'exécution des activités du PCI-Afrique dans de bonnes conditions.

15. S'agissant particulièrement de l'élaboration des comptes provisoires, les membres du Comité ont été informés des mesures qu'AFRISTAT et l'INSEE sont en train de prendre pour mettre à la disposition des Etats membres des méthodologies appropriées à leurs contextes propres.

16. Par ailleurs, le Comité a souhaité une meilleure prise en compte de la dimension « Observatoire » dans les activités d'AFRISTAT.

17. Le Comité de direction a approuvé le rapport d'activités 2005 de la Direction générale et formulé les recommandations suivantes :

- (i) **AFRISTAT doit prendre des mesures pour intégrer la dimension d'« Observatoire » dans ses activités. La Direction générale fera une présentation sur la question au cours de la prochaine réunion du Comité de direction.**
- (ii) **AFRISTAT doit préparer une note technique sur les données conjoncturelles des Etats membres.**
- (iii) **La communication entre les INS et AFRISTAT doit être améliorée par l'instauration des contacts plus réguliers entre les deux parties.**

#### **4 QUESTIONS BUDGETAIRES 2005**

18. Le Comité de direction a examiné le rapport d'exécution du budget 2005 présenté par la Direction générale. Il a aussi pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes et de celui de la Commission de contrôle de l'exécution du budget.

19. Il a pris acte des observations du Commissaire aux comptes et de celles de la Commission de contrôle de l'exécution du budget.

20. Le Comité de direction a relevé la bonne gestion de la Direction générale et les efforts faits pour présenter un rapport couvrant également les activités prises en charge par les partenaires techniques et financiers.

21. Le Comité a aussi relevé que la gestion de l'exercice 2005 a donné lieu à un excédent de 244 077 556 francs CFA dont 232 483 500 francs financent le budget 2006 de la Direction générale.

22. Il a recommandé :

- a. que le reliquat, c'est-à-dire 11 524 056 francs, soit affecté au budget 2007 ;**
- b. la mise en pratique des recommandations du commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget.**

23. Le Comité de direction a approuvé le rapport d'exécution du budget 2005 de la Direction générale et donné quitus à sa gestion.

#### **5 EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT D'EXECUTION DU FONDS AFRISTAT POUR LA PERIODE 1998-2005**

24. Le Comité de direction a examiné le rapport présenté par la Direction générale sur la gestion du Fonds AFRISTAT sur la période 1998-2005. Il ressort de ce rapport que la gestion de ce Fonds qui a fait l'objet de difficultés dont le recouvrement de l'ensemble des contributions attendues des Etats membres et la lourdeur dans le traitement de plusieurs sous-comptes, soit 18 au total a été jugée satisfaisante.

25. Le Comité de direction s'est félicité de cette gestion qui dégage un solde positif de 94 118,42 euros soit 61 737 636 francs CFA au 31 décembre 2005.

26. S'agissant des problèmes pendants liés à la gestion du Fonds 1998-2005, notamment le non paiement ou le règlement partiels des contribution par certains Etats, le Comité a été informé des démarches entreprises par la Direction générale pour amener les Etats à se conformer à leurs engagements. Par la même occasion, la Direction générale a rappelé la décision prise par le Conseil des Ministres en avril 2005 sur cette question.

27. Le Comité s'en remet aux décisions du Conseil des Ministres conformément aux dispositions statutaires en la matière.

28. Concernant le Cap-Vert dont les autorités ont avisé, par voie diplomatique, du retrait de leur pays de l'organisation, le Comité a, tout en déplorant cette décision, pris acte de cette position et demandé à la Direction générale de soumettre la question au Conseil des Ministres pour l'application des dispositions réservées à cet effet.

29. Le Comité de direction a exprimé sa satisfaction à l'AFD pour la bonne gestion du Fonds.

30. Afin d'éteindre la gestion du Fonds AFRISTAT pour la période 1998-2005 et ouvrir une nouvelle gestion pour le Fonds AFRISTAT 2006-2015, le Comité de direction a recommandé au Conseil des Ministres de :

**(i) régulariser la dénonciation par les États membres des conventions de gestion signées entre les États membres et la Caisse française de développement (actuelle Agence française de développement). Cette dénonciation vaut la clôture des comptes des États dont les soldes sont versés au Fonds AFRISTAT 2006-2015 ;**

**(ii) confirmer le choix des États membres de l'AFD en qualité d'institution chargée de la gestion du Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 sur le principe d'un compte unique recevant les contributions de l'ensemble des États membres ainsi que celles de leurs partenaires et d'autres bailleurs de fonds ;**

**(iii) signer une convention unique entre l'AFD et AFRISTAT.**

31. Enfin, le Comité de direction a recommandé au Conseil des Ministres d'adresser à l'AFD une lettre exprimant les remerciements des États membres d'avoir accepté la gestion du Fonds AFRISTAT.

## **6 EXAMEN DE L'ETAT DES CONTRIBUTIONS AU FONDS AFRISTAT 2006-2015**

32. La Direction générale a présenté la situation des rentrées des contributions des États au Fonds AFRISTAT au 17 mars 2006. Chaque Etat membre a ensuite présenté les dispositions prises pour la mobilisation de sa contribution. La France a informé le Comité d'un premier versement courant mars d'un montant de 1,8 millions d'euros. Le reliquat ne sera versé que lorsque les contributions des Etats membres atteindront 50% du volume total attendu.

33. Le Comité de direction a noté la faiblesse de mobilisation des ressources. Il recommande au Conseil des Ministres de prendre les mesures suivantes :

**a. les engagements pris lors de la 14ème session du Conseil des Ministres au titre de 2005 doivent être exécutés entièrement en 2006 ;**

**b. les contributions des Etats membres doivent atteindre 50% du volume total attendu en 2007 ;**

**c. la totalité des contributions doit être versée en 2008 au plus tard.**

## **7 EXAMEN DU PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DES MINISTRES**

34. Le Comité de direction a pris connaissance du projet d'ordre du jour du Conseil des Ministres préparé par la Direction générale. Il a approuvé ce projet et a demandé au Directeur Général de le présenter tel qu'examiné (Cf. annexe 3).

## **8 EXAMEN DE LA DEMANDE D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A AFRISTAT**

35. Le Comité de direction a examiné la demande d'adhésion à AFRISTAT formulée par le gouvernement de la République du Burundi. Il a aussi pris connaissance du rapport sur le système statistique du Burundi présenté par le Directeur de l'ISTEEBU (Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi).

36. Le Comité de direction a recommandé au Conseil des Ministres d'accepter la demande du Burundi. Toutefois, il propose que son adhésion ne soit effective qu'après la ratification du Traité créant AFRISTAT et le versement de sa contribution dont le montant sera déterminé par la Direction générale selon les mêmes critères objectifs que pour le calcul des contributions des autres Etats membres.

## **9 QUESTIONS DIVERSES**

37. La Direction générale a présenté le programme de la cérémonie symbolique commémorative du 10<sup>ème</sup> anniversaire du démarrage effectif des activités d'AFRISTAT.

38. La 14<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction aura lieu du 24 au 26 octobre 2006 à Bamako.

39. Afin d'assurer une rapide délibération des concours d'entrée dans les grandes écoles de statistique, il est demandé aux directeurs des INS de prendre des mesures urgentes pour la transmission au CAPESA des copies par des moyens sûrs et rapides.

40. Le Comité de direction a souligné l'importance pour les Etats membres de définir un code de bonnes pratiques en matière de statistiques, garantissant notamment l'indépendance scientifique des INS et des services statistiques ainsi que la transparence de leurs travaux. Ce thème sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité de direction.

Enfin, il a été suggéré que les Etats membres d'AFRISTAT s'organisent pour adopter des positions communes qui seront défendues aux réunions de la Commission de statistique des Nations unies.

## **10 ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

41. Le Comité de direction a adopté le présent relevé de conclusions.

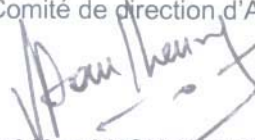
## **11 CLOTURE DE LA REUNION**

42. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de cordialité. Les participants ont adressé leurs remerciements au gouvernement et au peuple gabonais pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Les représentants des États membres expriment leur gratitude aux bailleurs de fonds et aux partenaires techniques et financiers, en particulier à la France, pour les appuis tant financiers que techniques qu'ils apportent à AFRISTAT. Enfin, les participants adressent leurs félicitations à la Direction générale d'AFRISTAT et à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques du Gabon pour la bonne organisation des travaux et de leur séjour à Libreville.

43. L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Comité de direction a clos la réunion.

Fait à Libreville, le 11 avril 2006

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,



**Paul-Nenri NGUEMA MEYE**

Directeur Général Adjoint de la statistique et  
des études économiques du Gabon  
Président du Comité de direction

**ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA TREIZIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION**

**Libreville, les 10 et 11 avril 2006**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et adoption du rapport d'activités 2005
4. Questions budgétaires 2005
5. Examen et adoption du rapport d'exécution du Fonds AFRISTAT pour la période 1998-2005
6. Examen de l'état des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015
7. Examen du projet d'ordre du jour du Conseil des ministres
8. Examen de la demande d'adhésion de la République du Burundi à AFRISTAT
9. Questions diverses
  - Date et lieu de la 14<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction d'AFRISTAT
  - Concours d'entrée dans les écoles de statistiques
10. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
11. Clôture de la réunion.

**ANNEXE 2 : DISCOURS DE MONSIEUR CASIMIR OYE MBA, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DE LA REPUBLIQUE GABONAISE, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA TREZIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT**

**Monsieur le Président du Comité de Direction,**

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,**

**Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,**

**Monsieur le représentant du Ministère français des Affaires étrangères,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que nous accueillons, à Libreville, les membres du Comité de Direction de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) à l'occasion de la tenue de sa treizième session ordinaire.

Aussi, permettez-moi, au nom du Président de la République, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, du Gouvernement et du Peuple gabonais, de vous souhaiter la plus chaleureuse et cordiale bienvenue en terre gabonaise.

Je fonde l'espoir que, malgré un emploi du temps très chargé j'imagine, vous passerez un séjour agréable dans notre pays.

**Mesdames, Messieurs,**

Votre seule présence est une manifestation de l'importance ô combien élevée que nos Etats et nos institutions d'intégration accordent au rôle de la statistique dans leurs luttes pour le développement, notamment dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement économique et social.

La treizième session ordinaire du Comité de Direction d'AFRISTAT, consacrée à l'examen des dossiers relatifs au fonctionnement de l'institution, notamment, les questions budgétaires pour l'exercice 2005, le rapport d'activités 2005 et la question cruciale de la reconstitution du Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015, doit préparer la quinzième session du Conseil des Ministres qui se tiendra le 12 avril 2006 à Libreville.

**Mesdames, Messieurs,**

En cette année où l'on commémore le dixième anniversaire du lancement des activités d'AFRISTAT, il me plaît de saluer les efforts considérables déployés par AFRISTAT pour le développement de la statistique dans les Etats membres et de renouveler la confiance du Gouvernement de la République Gabonaise dans le rôle que joue cette institution.

En effet, durant la décennie écoulée, à la satisfaction des Etats membres et de ses partenaires, AFRISTAT a su créer les conditions essentielles du développement statistique et a su adapter ses interventions aux mutations des besoins des différents utilisateurs. A l'instar des autres secteurs de la vie économique et sociale, celui de la statistique est en pleine restructuration. La plupart des instituts



nationaux de la statistique ont lancé des projets portant sur le changement de leur statut, la revue des textes de base de l'activité statistique, l'élaboration ou la révision de leur stratégie de développement statistique et l'amélioration de la qualité des statistiques produites.

Pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces différents projets, AFRISTAT a mis en place des cadres de développement statistique et des outils méthodologiques appropriés. Ainsi, le Programme statistique minimum commun (PROSMIC) qui a couvert la période 2001-2005 devrait avoir permis la mise à niveau des systèmes statistiques nationaux. Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2006-2010 (PSTA) que vous avez adopté en octobre 2005 est destiné à renforcer les capacités des Etats pour la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies de développement. Je souhaite qu'avec ce programme à moyen terme, AFRISTAT puisse apporter aux Etats membres l'appui technique nécessaire au développement de leurs activités statistiques.

Je salue particulièrement les initiatives prises par AFRISTAT pour accompagner les Etats dans la conduite des politiques de réduction de la pauvreté en développant des nouveaux outils et en s'impliquant dans la gestion des programmes régionaux. On peut citer, entre autres, le cadre de référence et le support méthodologique minimum commun pour la conception de systèmes d'information pour le suivi et l'évaluation des politiques de réduction de la pauvreté, le guide pour la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail, la mise en place des bases de données pour le suivi de la pauvreté, l'initiation du projet pour l'élaboration des comptes provisoires et sa forte implication dans la mise en œuvre du Programme de Comparaison Internationale (PCI-Afrique).

C'est l'occasion pour moi de marquer ma satisfaction pour l'appui apporté par AFRISTAT lors de l'élaboration du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) du Gabon, notamment dans le chapitre relatif au suivi-évaluation, et de solliciter la poursuite de cette assistance pour toute la phase de mise en œuvre.

**Mesdames, Messieurs,**

Au moment où AFRISTAT célèbre ses dix années d'activités, je ne peux pas ne pas penser à tous les partenaires qui, en plus des Etats membres, ont permis la concrétisation de ce projet. Je voudrais donc, au nom du Comité de Direction, remercier sincèrement le Gouvernement français, le Programme des Nations unies pour le Développement, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International, la Banque Africaine de Développement, l'Union européenne et le Fonds pour le renforcement des capacités en Afrique pour les soutiens multiformes qu'ils ont apporté et qu'ils apportent encore pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres. Nous restons attachés à ces appuis et nous espérons voir d'autres partenaires adhérer à l'action que mène AFRISTAT.

**Mesdames, Messieurs,**

La présente session revêt pour vous une importance capitale car elle est la première de la deuxième décennie des activités d'AFRISTAT. Elle constitue également une occasion de lancement des

cérémonies commémoratives du dixième anniversaire du démarrage des activités d'AFRISTAT. Je vous souhaite donc à cette occasion un joyeux anniversaire !

Au cours de cette session, outre les dossiers traditionnels qui vous sont soumis, les travaux porteront sur la question cruciale de la reconstitution des ressources d'AFRISTAT. Je voudrais insister particulièrement sur le rôle que vous devez jouer, en vos qualités de proches collaborateurs des membres du Conseil des Ministres, auprès des autorités compétentes de nos Etats pour la mobilisation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Je lance aussi ici un vibrant appel à tous les Gouvernements des Etats membres pour s'acquitter à temps de leur contribution au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015.

Pour sa part, le Gabon a prévu d'avancer au cours de ce premier semestre 2006, une somme minimale de cent millions de FCFA, prévue dans le cadre du budget 2006, et s'engage à essayer d'apurer toute sa contribution dans un délai raisonnable de deux ans.

**Mesdames, Messieurs,**

En présidant ce matin cette cérémonie, je voudrais aussi, au nom du Chef de l'Etat et du Gouvernement Gabonais, remercier AFRISTAT pour les appuis constants qu'il apporte au Gabon et exprimer notre engagement à soutenir ses efforts dans le plaidoyer pour le développement de la statistique dans les Etats membres ainsi que pour les politiques d'intégration régionale.

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction,**

Je vous invite donc à travailler avec objectivité et responsabilité afin de doter notre institution des moyens d'action à la hauteur des attentes de nos Etats. Je suis convaincu que vous parviendrez à assumer votre tâche avec sérieux et compétence.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la treizième session ordinaire du Comité de Direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

**ANNEXE 3 : PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA QUINZIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES (LIBREVILLE, LE 12 AVRIL 2005)**

Ouverture solennelle

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu des travaux des 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> réunions du Comité de direction d'AFRISTAT
3. Questions relatives au financement d'AFRISTAT :
  - Rapport d'exécution du Fonds AFRISTAT 1998-2005
  - État de la reconstitution du Fonds AFRISTAT 2006-2015
  - Convention de gestion du Fonds AFRISTAT avec l'Agence française de développement
4. Présentation du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA)
5. Examen de la demande d'adhésion à AFRISTAT de la République du Burundi
6. Questions diverses

### Annexe 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA TREIZIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<b>Au titre des États membres</b>				
<b>EKUE Pierre Credo</b>	BENIN	Directeur Général Adjoint de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél. : (229) 21 30 82 43 Fax : (229) 21 30 82 46 E-mail : ekuepc@yahoo.fr
<b>TEDOU Joseph</b>	CAMEROUN	Directeur Général de l'Institut National de la statistique (INS)	B.P. 660 YAOUNDE	Tél. : (237) 222 04 45 / 223 24 37 Fax : (237) 223 24 37 E-mail : <a href="mailto:josephtedou@yahoo.fr">josephtedou@yahoo.fr</a>
<b>MOLOUA Félix</b>	CENTRAFRIQUE	Directeur Général de la statistique, des études économiques et sociales	B.P. 696 BANGUI	Tél. : (236) 50 22 60 Fax : (236) 61 73 87 E-mail : <a href="mailto:molouafelix@yahoo.fr">molouafelix@yahoo.fr</a>
<b>MSOMA Bastoine</b>	COMORES	Directeur National de la statistique	BP 131 MORONI	Tél. : (269) 73 00 80/ 33 59 11 E-mail : msbastoine@yahoo.fr
<b>AMBAPOUR KOSSO Samuel</b>	CONGO	Directeur Général du Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE)	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Tél. : (242) 81 59 09 Fax : (242) 81 59 09 E-mail : <a href="mailto:cnsee@hotmail.com">cnsee@hotmail.com</a> <a href="mailto:Ambapour_samuel@yahoo.fr">Ambapour_samuel@yahoo.fr</a>
<b>MELEU Mathieu</b>	COTE D'IVOIRE	Directeur Général de l'Institut National de la statistique (INS)	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Tél. : (225) 20 21 05 38 Fax : (225) 20 21 63 27 E-mail : <a href="mailto:statistiques@aviso.ci">statistiques@aviso.ci</a>
<b>NGUEMA MEYE Paul-Henri</b>	GABON	Directeur Général Adjoint de la Direction générale de la statistique et des études économiques	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél. : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 E-mail : <a href="mailto:plan_dgsee@yahoo.fr">plan_dgsee@yahoo.fr</a> <a href="mailto:nguemameye@yahoo.fr">nguemameye@yahoo.fr</a>
<b>Ei Hadj DIALLO Oumar</b>	GUINEE	Directeur National de la statistique	B.P. 221 CONAKRY	Tél. : (224) 21 33 12 / 41 45 67 Fax : (224) 41 30 59 E-mail : <a href="mailto:oumarbombi@yahoo.fr">oumarbombi@yahoo.fr</a>
<b>MENDES DA COSTA Carlos</b>	GUINEE - BISSAU	Directeur Général, Institut National de la Statistique et du Recensement (INEC)	C.P. 6 BISSAU	Tél. : (245) 20 54 57 Cel : (245) 72 01 317 E-mail : <a href="mailto:Cameco63@hotmail.com">Cameco63@hotmail.com</a>
<b>TRAORE Seydou Moussa</b>	MALI	Directeur National de la statistique et de l'informatique (DNSI)	B.P. 12 BAMAKO	Tél. : (223) 222 24 55 Fax : (223) 222 71 45 Email : <a href="mailto:seymoutra@yahoo.fr">seymoutra@yahoo.fr</a>
<b>OULD WEDAD DADDE</b>	MAURITANIE	Office National de la Statistique (ONS)	BP 240 NOUAKCHOTT	Tél. : (222 630 41 44 / 525 30 70 Fax : (222) 525 50 31 E-mail : <a href="mailto:dadde_fr@yahoo.fr">dadde_fr@yahoo.fr</a>
<b>BEIDOU Abdoullahi</b>	NIGER	Directeur Général de l'Institut national de la statistique (INS)	B.P. 862 NIAMEY	Tél. : (227) 72 35 60 E-mail : <a href="mailto:insniger@yahoo.fr">insniger@yahoo.fr</a>
<b>FALL Babakar</b>	SENEGAL	Directeur Général, Agence nationale de la statistique et de la Démographie (ANSD)	B.P. 116 DAKAR	Tel. (221) 824 03 01 / 825 00 50 Fax (221) 824 90 01 E-mail : <a href="mailto:babakarfall@yahoo.fr">babakarfall@yahoo.fr</a>

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<b>HAGGAR Ousman Abdoulaye</b>	TCHAD	Directeur Général de l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED)	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél. : (235) 52 31 64 / 31 04 29 Fax : (235) 51 66 13 E-mail : <a href="mailto:abdoulaye_haggar@yahoo.fr">abdoulaye_haggar@yahoo.fr</a> <a href="mailto:inseed@caramail.com">inseed@caramail.com</a>
<b>N'GUISSAN Kokou Yao</b>	TOGO	Directeur Général de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN)	B.P. 118 LOME	Tél. : (228) 221 27 75 / 221 62 24/ 934 71 35 Fax : (228) 221 27 75 E-mail : <a href="mailto:ynguissa@yahoo.fr">ynguissa@yahoo.fr</a> <a href="mailto:dgscn_tg@yahoo.fr">dgscn_tg@yahoo.fr</a>
<b>Au titre d'autres membres statutaires</b>				
<b>BODIN Jean-Louis</b>	Président du Conseil scientifique	Conseiller du Président du GIP Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières (ADETEF)	ADETEF 5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 FRANCE	Tél. (33 1) 53 44 25 53 Fax (33 1) 53 44 25 31 E-mail : <a href="mailto:jean-louis.bodin@adedef.finances.gouv.fr">jean-louis.bodin@adedef.finances.gouv.fr</a>
<b>DOSSOU Antonin</b>	BCEAO	Directeur de la Recherche et de la Statistique	B.P. 3108 DAKAR	Tél. : (221) 839 05 00 Fax : (221) 823 23 35 E-mail : <a href="mailto:adossou@bceao.int">adossou@bceao.int</a>
<b>NKODIA Antoine</b>	BEAC	Directeur des Etudes	B.P. 1817 YAOUNDE	Tél. : (237) 223 40 30 / 223 40 80 Fax : (237) 223 33 29 E-mail : <a href="mailto:nkodia@beac.int">nkodia@beac.int</a>
<b>RENAMY- LARIOT Alexandre</b>	BEAC	Adjoint au Directeur des études de la BEAC	BP 1917 Yaoundé	Tél. : (237) 223 40 30 / 223 40 60 Fax : (237) 223 33 29 E-mail : <a href="mailto:renamy-larriot@beac.int">renamy-larriot@beac.int</a>
<b>NONFODJI Emédétèmin</b>	UEMOA	Chargé des études et statistiques économiques	B.P. 543 OUAGADOUGOU	Tél. : (226) 50 32 87 70 Fax : (226) 50 32 88 72 E-mail : <a href="mailto:enonfodji@uemoa.int">enonfodji@uemoa.int</a>
<b>KOFFI Paul Koffi</b>	COTE D'IVOIRE	Conseiller spécial, membre co-opté	Primature	Tél. : (225) 20 31 50 00/ 05 87 25 29 Email : <a href="mailto:kofpakoffi@yahoo.fr">kofpakoffi@yahoo.fr</a>
<b>MIERASSA Clément</b>	CONGO	Conseiller économique et aux affaires internationales	Ministère de l'Economie, des Finances et du budget	Tél. : (242) 522 59 59 Email : <a href="mailto:mierassa@yahoo.fr">mierassa@yahoo.fr</a>
<b>FOSTING Justin</b>	CAMEROUN	Economiste principal au GICAM	B.P. 829 DOUALA	Tél. : (237) 342 31 41 Email :
<b>Au titre d'États, institutions et personnes invités</b>				
<b>DIVAY Jean-François</b>	MAE France	Chargé de mission pour la statistique	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél. : (33) 1 53 69 41 97 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-mail : <a href="mailto:jean-francois.divay@diplomatie.gouv.fr">jean-francois.divay@diplomatie.gouv.fr</a>
<b>DIASSE Serigne Touba</b>	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 869 05 05 Fax (221) 824 84 67 E-mail : <a href="mailto:dscd-enea@refer.sn">dscd-enea@refer.sn</a> <a href="mailto:dscdenea@sentoo.sn">dscdenea@sentoo.sn</a>

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<b>KOFFI N'Guessan</b>	ENSEA	Directeur	ENSEA 08 B.P. 3 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. : (225) 22 44 41 15 / 22 44 08 42 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : <a href="mailto:nguessan@ensea.ed.ci">nguessan@ensea.ed.ci</a>
<b>NGONTHE Robert</b>	ISSEA	Directeur des études ISE	ISSEA B.P. 294 Yaoundé - CAMEROUN	Tél. : (237) 222 01 34 / 77 04 662 Fax (237) 222 95 21 E-mail : <a href="mailto:irngonthe@yahoo.fr">irngonthe@yahoo.fr</a>
<b>TRANAP Alain</b>	INSEE	Unité de la coopération technique internationale	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 52 92 E-mail : <a href="mailto:alain.tranap@ensae.fr">alain.tranap@ensae.fr</a>
<b>MORALES Victor Pierre</b>	INSEE	Unité de la coopération technique internationale	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 52 54 E-mail : <a href="mailto:victor.morales@ensae.fr">victor.morales@ensae.fr</a>
<b>LERY Alain</b>	INSEE/CAPEA	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 E-mail : <a href="mailto:alain.lery@ensae.fr">alain.lery@ensae.fr</a>
<b>CHENAIS Gérard</b>	PARIS21	Conseiller Senior en statistique	OCDE 2 rue André Pascal 75775 Paris cedex 16 France	Tél. : (331) 45 24 89 84 Fax : (331) 45 24 94 06 E-mail : <a href="mailto:gerard.chenais@oecd.org">gerard.chenais@oecd.org</a>
<b>MBONG MBONG Luc</b>	BAD	Statisticien principal	B.P. 323 TUNIS	Tél. : (216) 71 10 36 57 Fax : (216) 71 10 37 43 E-mail : <a href="mailto:lmbongmbong@afdb.org">lmbongmbong@afdb.org</a>
<b>Direction générale d'AFRISTAT</b>				
<b>BALEPA Martin</b>	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : <a href="mailto:Martin.Balepa@afristat.org">Martin.Balepa@afristat.org</a>
<b>LOMPO Birimpo</b>	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : <a href="mailto:Birimpo.Lompo@afristat.org">Birimpo.Lompo@afristat.org</a>